Philippe Duquénoy
Diacre du diocèse de Versailles et membre du CND

GARDONS NOTRE LIBERTÉ !

À la question « *Qu'est-ce qui caractérise le mieux, pour vous, le ministère des diacres* », il est parfois répondu : leur liberté. Mais de quelle liberté parlons-nous ? Dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (§1731), il est écrit : « *La liberté est le pouvoir, enraciné dans la raison et la volonté, d'agir ou de ne pas agir, de faire ceci ou cela, de poser ainsi par soi-même des actions délibérées.* [...] *La liberté est en l'homme une force de croissance et de maturation dans la vérité et la bonté. La liberté atteint sa perfection quand elle est ordonnée à Dieu, notre béatitude.* »

Alors, comment vivre pleinement cette liberté ? Certes, lors de son ordination, le diacre promet obéissance à son évêque, mais obéir ne nie pas une libre expression. S'exprimer ne veut pas toujours dire revendiquer. Dans une période agitée tant pour le monde, tant pour notre pays, que pour notre Église, notre expression compte. Comme évoqué lors de la dernière session du Comité national du diaconat, le diacre est « *le lieutenant de l'évêque, le collaborateur pastoral et l'envoyé aux frontières* ». C'est en pleine liberté que le diacre doit vivre ses différentes fonctions et entrer en dialogue avec tous les hommes et toutes les femmes de notre temps. La liberté de ton et de parole ne doit pas servir uniquement à exprimer des commentaires sur les réseaux sociaux, mais à sortir de nos certitudes qui, parfois, nous emprisonnent. Dans cette attitude, le diacre restera l'homme du lien, mais d'un lien vécu dans la liberté qui lui donnera la force d'agir « *à temps et à contretemps* » (2 Ti 4, 2).

Dans une catéchèse sur la lettre aux Galates[1], le pape François insiste sur le fait que « *la véritable liberté s'exprime pleinement dans la charité* » et que « *nous sommes libres en servant, pas en faisant ce que nous voulons* ». C'est dans le lien avec les plus petits que cette liberté prend corps, nous en faisons souvent l'apprentissage dans nos différentes missions, mais en avons-nous réellement conscience ? Dans cette même catéchèse, le pape François ajoute : « *Notre liberté naît de l'amour de Dieu et croît dans la charité.* » Alors, n'hésitons pas, dans ces périodes difficiles, à mettre la charité en croissance autour de nous et savourons ainsi la liberté que nous donnerons aux plus petits par les gestes que nous accomplissons avec eux au nom du Christ. Dans cette marche vers Pâques, la résurrection du Christ sera, pour nous, l'assurance d'une vie libérée et libératrice, bonne nouvelle que nous serons appelés à communiquer à tous les hommes et toutes les femmes qui vivent autour de nous.

C'EST EN PLEINE LIBERTÉ QUE LE DIACRE DOIT VIVRE SES DIFFÉRENTES FONCTIONS ET ENTRER EN DIALOGUE AVEC TOUS LES HOMMES ET LES FEMMES DE NOTRE TEMPS.

1. Audience générale du 20 octobre 2021.